



NOTE DE SYNTHÈSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2013

**MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Seloncourt, 25 février 2013

- ASSEMBLEE DELIBERANTE

**1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2012**

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il vous est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2012 joint en annexe.

**2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2013**

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il vous est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2013 joint en annexe.

- FINANCES

3/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Selon l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat d'orientations générales du budget doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen de celui-ci pour les communes de 3500 habitants et plus.

Il vous est proposé de vous exprimer sur les orientations 2013 et d'approuver le débat.

4/ REPRESENTATION THEATRALE «UN REVE DE THEATRE» 16 MARS 2013 - CONVENTION AVEC L'ATELIER

Dans le cadre de la programmation culturelle, il est proposé que la pièce intitulée « Un Rêve de théâtre » comédie de François Bourgeat, soit jouée par la troupe de théâtre « l'Atelier » du Lycée de Zillisheim (Haut-Rhin) samedi 16 mars 2013 à 20h30 au Centre Culturel Cyprien Foresti.

Une convention est établie avec l'Atelier - Lycée Episcopal de Zillisheim - représenté par Monsieur Henri Wisniewski, Directeur.

La participation aux frais de mise en place de la représentation s'élève à 600 € TTC.

La Commission Vie Culturelle, réunie le 22 novembre 2012, a donné un avis favorable.

5/ REPRESENTATION THEATRALE «MA FEMME EST FOLLE» 4 MAI 2013 - CONVENTION AVEC LES OIWAH

Dans le cadre de la programmation culturelle, il est proposé que la comédie intitulée « Ma femme est folle » de Jean Barbier soit jouée par la troupe « Les Oïwah » samedi 4 mai 2013 à 20H30 au Centre Culturel Cyprien Foresti.

Une convention est établie avec l'Association « Les Oïwah », représentée par son Président, Monsieur Thierry Bourgeois.

La participation aux frais de mise en place de la représentation s'élève à 600 € TTC.

La Commission Vie culturelle, réunie le 22 novembre 2012, a émis un avis favorable

6/ PRIX DES INCORRUPTIBLES - RENCONTRE DES COLLEGIENS AVEC L'AUTEUR MARCUS MALTE LE 28 MARS 2013

Dans le cadre du projet « Le Prix des Incorruptibles », il est proposé de faire intervenir l'auteur Marcus MALTE au profit de deux classes de cinquième du collège des Quatre Terres à Hérimoncourt le 28 mars 2013 au matin.

Cet événement clôture un travail s'étalant sur plusieurs mois avec les collégiens.

La Ville de Seloncourt se charge des frais de transports aller-retour Rumilly-Montbéliard et Montbéliard-Lyon, de restauration (un dîner, un petit-déjeuner, un déjeuner) et d'hébergement la veille de l'intervention. Elle rémunère également l'auteur pour sa prestation, à savoir une demi-journée au tarif de la charte des auteurs illustrateurs jeunesse soit 246 € TTC.

Une convention est établie avec l'auteur M. Marcus MALTE.

La Commission Vie Culturelle, réunie le 15 février 2013, a émis un avis favorable.

77 PRIX DES INCORRUPTIBLES - RENCONTRE DES COLLEGIENS AVEC L'AUTEUR GUY JIMENES LE 3 JUIN 2013

Dans le cadre du projet « Le Prix des Incorruptibles », il est proposé de faire intervenir l'auteur Guy JIMENES au profit de deux classes de quatrième du collège des Quatre Terres à Hérimoncourt le 3 juin 2013 au matin.

Cet événement clôture un travail s'étalant sur plusieurs mois avec les collégiens.

La Ville de Seloncourt se charge des frais de transport aller Les Aubrais-Orléans - Montbéliard, de restauration (un dîner, un petit-déjeuner, un déjeuner) et d'hébergement la veille de l'intervention. Elle rémunère également l'auteur pour sa prestation, à savoir une demi-journée au tarif de la charte des auteurs illustrateurs jeunesse soit 246€ TTC.

Le 3 juin 2013 après-midi, l'auteur interviendra au collège de Pont-de Roide qui prendra à sa charge les frais de M. Guy JIMEMES à partir de 13h30.

Une convention est établie avec l'Association Le Prix des Incorruptibles.

La Commission Vie Culturelle, réunie le 15 février 2013, a émis un avis favorable.

INFORMATIONS

Décisions du Maire (Cf. tableaux joints).

Bilan stagiaires 2012.

Collège de Seloncourt.

QUESTIONS ORALES